



Les plantes invasives en Région wallonne

FICHE SYNTHETIQUE DE GESTION

Espèce : Le cotonéaster horizontal
Cotoneaster horizontalis Decaisne
Famille : Rosaceae (ou Malaceae) ¹
Origine : Chine occidentale



Individu de cotonéaster horizontal à l'état sauvage (à gauche), avec ses feuilles et ses fruits caractéristiques (à droite). Au centre, un individu en saison automnale, facilement reconnaissable avec ses nombreuses baies rouges sur les tiges dépourvues de feuilles.

Conseils de gestion*

A FAIRE



- Méthodes chimiques : le badigeonnage de tiges et la pulvérisation ont été testés et ne donnent pas de bons résultats. Le badigeonnage de souches est la seule méthode testée qui aboutit à la suppression des individus gérés. Ces derniers n'ont toujours pas repris un an après la gestion. Ces résultats sont toutefois à confirmer sur le long terme. Le badigeonnage de souches consiste à couper les tiges et à appliquer le produit sur la souche à l'aide d'un pinceau (produit testé : Roundup Max à une dilution de 1:32, soit 16 mL de produit dans 500 mL eau). Le traitement doit se faire vers la fin septembre, en période de descente de sève. Une exportation et un brûlage des résidus de gestion est primordiale. Toutefois, à cette période, les baies se détachent facilement de la tige. Il faut donc être attentif à limiter la dissémination des baies dans la mesure du possible. Envelopper le plant avant coupe peut être une solution.
- Méthodes mécaniques : La coupe permet de freiner temporairement la croissance de l'espèce et, par conséquent, l'expansion des populations. Couper avant fructification (mi-août) toutes les tiges partant de la souche. Se munir d'une cisaille à ligneux et d'un sécateur. Accumuler les résidus de gestion en un tas et laisser sécher sur place. Cette technique ne permet toutefois pas d'éradiquer le cotonéaster horizontal, qui rejette abondamment de souche. Après coupe, un individu génère souvent bien plus de tiges qu'il n'en comptait à l'état initial. La littérature renseigne de répéter l'opération régulièrement pour affaiblir progressivement les individus. Toutefois, la coupe a été testée à une fréquence de deux fois par an pendant deux ans sans aboutir à la suppression des individus. La coupe suivie du brûlage de souche, qui donne de bons résultats sur le buis (*Buxus sempervirens*), a également été testée et ne présente pas une efficacité satisfaisante.

A NE PAS FAIRE



- Ne pas planter, ni distribuer.
- Ne pas pulvériser. En plus d'un impact négatif sur l'environnement, la pulvérisation ne semble pas efficace. Les individus traités présentent de nombreuses tiges vivantes l'année suivant le traitement.
- Eviter de couper après fructification (risque de dissémination des graines), sauf dans le cas du badigeonnage de souche.
- Ne pas arracher en pelouses calcaires (risque de détérioration du milieu).
- Ne pas disperser les résidus de gestion, ni les laisser dans un site sans surveillance.
- Ne pas jeter les résidus de gestion dans la nature ou dans la rivière, ni les exporter vers un centre de déchets verts (risque de dissémination des graines ou de fragments de tiges).

1 : L'espèce peut être incluse dans l'une ou l'autre famille selon les classifications systématiques. Les Malacées sont parfois intégrées aux Rosacées ; * : recommandations formulées après 27 mois de suivi, entre 2008 et 2010



La coupe des tiges permet de freiner l'expansion des populations en empêchant la production de graines. L'effet de la coupe est temporaire puisque dès l'année suivante, de nombreux rejets apparaissent. La coupe tous les ans pendant 3 ans est mentionnée dans la littérature. Deux coupes/an sont préférables pour affaiblir davantage les individus, avec une première coupe fin mai, puis une seconde coupe fin août. Cela ne suffit toutefois pas à supprimer définitivement les individus.



Le badigeonnage de souches montre des résultats encourageants. La méthode consiste à couper toutes les tiges d'un individu (à gauche) puis à appliquer du Roundup Max (dosage voir plus haut) au pinceau sur la souche (matériel au milieu). Avec cette méthode, le produit pénètre en profondeur dans la plante, qui ne présente pas de rejets l'année suivante (à droite).